

EXPLIQUER ET JUSTIFIER : UN ESSAI D'ANALYSE LOGIQUE

Expliquer, c'est faire entendre un discours qui se veut celui des faits. Le sujet y occupe donc une position de témoin, par rapport aux choses qu'il dit, lesquelles n'ont de valeur qu'à pouvoir être jugées vraies ou fausses; ou bien il est témoin par rapport à des "dires" (ce qu'énonce la "théorie", ou le savoir commun par exemple) et ceux-ci ne sont pas mis en question: le sujet ne fait que s'y accommoder, c'est-à-dire repérer son monde comme appartenant aux "mondes possibles" qui, en quelque sorte lui préexistent.

Justifier, au contraire, c'est agir par le rapprochement voulu de deux assertions, l'une "justifiant" l'autre, c'est-à-dire devant la faire apparaître comme vraisemblable, permise ou dicible à un interlocuteur quelconque. De ce fait, lorsque je justifie, je fais miens certains mondes possibles, ou, autrement dit, je les assimile à mon point de vue, en particulier, j'assimile les mondes possibles de mon interlocuteur à mon monde. Ainsi, dans la justification, le sujet vient-il à occuper une position d'agent.

Les deux articles qui suivent auront pour but d'étayer et de respecter ces idées.

Le premier (1) met en évidence, à la suite du travail de M.-J. Borel, la pertinence de l'opposition témoin vs agent, non seulement en ce qui concerne le départ entre explication et justification, mais plus généralement à propos des ambiguïtés fondamentales du dire (entre le dire performatif et le dire informatif). On tente, au passage, de préciser sur quoi repose, dans le langage, l'impossible recouvrement des positions d'agent et de témoin l'une par l'autre: dire et vouloir dire se différencient, la conséquence en est dans ce qu'on appelle sou-

vent les "ratés de la communication", au terme desquels par exemple une méprise peut avoir lieu dans le repérage de ce qui est fourni comme explication et de ce qui est fourni comme justification.

Le deuxième article (II) tente de répondre à la question de savoir en quoi consiste ces positions d'agent et de témoin dans le cas particulier du fonctionnement de la locution "parce que", autrement dit, on essaie d'y justifier (!) les quelques thèses résumées plus haut, en proposant un sens plus précis aux opérations du sujet qui lui sont supposées dans la justification, ainsi qu'à la notion d'accommodement qui intervient dans l'explication.

Alain LÉCOMTE .

GRENOBLE

août 1981

(I)

ENTRE JUSTIFIER ET EXPLIQUER, DIRE ET CE QU'ON VEUT DIRE

par Alain LECOMTE

Résumé:

On veut dire ici que, conformément à ce que dit M.-J. Borel dans un article antérieur (1) il est bien vrai que le départ entre justification et explication se fera à partir de la position occupée par le sujet énonciateur: agent vs témoin, mais que cela implique une réflexion plus détaillée dans les directions suivantes:

- pourquoi les positions d'agent et de témoin ne peuvent-elles pas être occupées simultanément?
- peut-on dire qu'elles sont préalables au discours et applicables à des locuteurs, ou bien qu'elles sont construites dans le discours et référables à une position qui relève d'une situation d'interlocution?

En passant, on tentera de rendre compte de ce qui se passe dans plusieurs types de dialogues: ceux où semble se produire une "mauvaise foi", ceux qui reposent sur un quiproquo, certains enfin, de ceux qui prêtent à l'humour, mais aussi dans l'énoncé de quelques paradoxes apparents (dont le plus fameux est celui du Menteur) et dans certaine rhétorique de l'argumentation telle qu'on peut la voir à l'oeuvre dans des discours théoriques de sciences humaines.

1. Il n'échappe à personne que, bien souvent, le même énoncé (la même phrase, les mêmes mots...) renvoie à deux interprétations distinctes: dans l'une, il signifie un état de fait ou du moins, quelque chose qui est présenté par le locuteur comme un état de fait ("j'ai mal à la tête", "Pierre ne va pas à l'école aujourd'hui", "la terre est plate"...) et dans l'autre, il est posé comme simple "dire" et réfère seulement à ce qui est asserté par le locuteur. On peut citer à ce propos, afin de mettre en évidence cette ambiguïté, l'adaptation donnée par GEACH d'un "paradoxe" dû à BURIDAN:

supposons que Simon dise: "je dis que la terre est plate"

que nous répliquions: "ce n'est pas vrai"

et qu'il rétorque: "je n'ai pas dit qu'elle l'était, j'ai dit que je disais qu'elle l'était".

Alors si, dans la première remarque de Simon, son assertion doit être comprise comme l'énonciation par lui de ce qu'il croit être un état de fait, sa réplique est fausse (ou du moins, témoigne d'une mauvaise foi certaine!); si par ailleurs celle-ci est correcte (Simon n'a fait que dire qu'il disait quelque chose, sans se soucier de la valeur ou du contenu de cette chose) alors l'assertion originelle ne l'est pas, car dans celle-ci, Simon dit qu'il dit que la terre est plate alors qu'en fait (comme il l'indique lui-même dans sa réplique, à supposer qu'il n'ait pas changé de position entre temps et que la mauvaise foi est absente de son propos!) il ne dit pas que la terre est plate, ne faisant que dire qu'il dit qu'elle l'est! (tel ^{/est} du moins l'argument de Geach, cité par Prior, pour conclure à l'incompatibilité des deux répliques de Simon).

On pourrait dire que ce "puzzle" repose sur le jeu possible entre deux modalités possibles du "je dis": l'informatif et le performatif¹⁾.

1) Cette distinction est reprise d'un article de A.N. PRIOR de 1961 dans lequel l'auteur dit, textuellement (2)

"If the "I say" of Simon's first remark is performative rather than informative, his retort is false; but Geach has pointed out, if the retort is correct (as it is if the original "I say" is informative) then the original statement is not." Notons qu'une autre manière de la formuler serait d'évoquer l'opposition quinième entre transparence et opacité, mais alors l'opposition reposerait sur le dit davantage que sur le dire (sauf à faire apparaître celui-ci comme simple contexte, ce qui n'est pas notre propos).
./...

Quand le dire est informatif, le fait de dire lui-même, produit un état de fait, un événement, qui est seul en cause dans l'assertion. De ce point de vue, tout ce qui est dit est vrai (et le dicible se confond avec le vraisemblable) lorsqu'il est performatif alors, il vise un événement ou un état de fait, autre que le fait de dire et il est alors soumis à l'épreuve de la vérité: le dit peut alors se scinder en diverses catégories (le vrai, le faux, le probable, le nécessaire, le contingent, l'obligatoire, l'interdit, le vraisemblable, l'invraisemblable, etc.)

On pourra sans doute objecter ici que les termes employés (informatif/performatif) ne revêtent pas leur acception courante ou que alors si c'était le cas on aboutirait à une situation paradoxale: car si nous reprenions la caractérisation habituelle du performatif, celle suivant laquelle l'acte visé dans l'énoncé coïncide avec la production même de cet énoncé, nous en arriverions à conclure que c'est lorsque le dire est "informatif" qu'il se rapproche le plus du performatif suivant cette définition! (dire: la terre est plate avec pour dire le sens informatif ne peut se faire qu'en disant que la terre est plate!) De même, ce serait lorsque le dire est "performatif" que le contenu de l'énoncé s'éloignerait le plus de sa seule production et qu'alors l'assertion s'avérerait être la plus "informative" (au sens où elle ne serait là que pour signaler, indiquer, signifier un état de fait qui lui serait extérieur). On peut répondre ici en précisant le sens que nous avons voulu donner au mot "performatif" lors de notre premier emploi: il s'agissait seulement d'indiquer que le sujet s'engage-ait dans son assertion. Mais le performatif en son deuxième emploi (celui qui se manifeste particulièrement chez les spécialistes des "actes de langage") n'est-il pas justement le cas limite de cet engagement du sujet dans son assertion? En ce cas, il faudrait admettre que ce n'est pas tant une différence de sens qui doit être incriminée, qu'une différen-

suite de la note 1 de la page précédente:

La distinction performatif/informatif a notre préférence en ceci qu'elle pose implicitement la référence à un "espace du sujet", vu dans une première approche comme l'ensemble des positions susceptibles d'être occupées dans un discours par un sujet énonciateur, ces positions devant être qualifiées, par la suite de position de témoin et de position d'agent.

ce de localisation dans la phrase du point où vient se porter la distinction informatif/performatif. Ainsi lorsque nous avons voulu relier notre "puzzle" à ce jeu entre deux "modalités", nous avons en vue que:

- a) le caractère "informatif" du "je dis" signifie que l'informativité est en lui et non dans ce qui suit, lequel peut alors être interprété comme pure performativité -à la limite: le poème, tel qu'aucune glose ne peut lui être équivalente et qu'il se présente comme un véritable acte (parfois fondateur) de langage;
- b) le caractère "performatif" du "je dis" signifie, également, que la performativité est en lui et, "donc", entièrement exclue de ce qui suit, qui n'a de valeur que comme information sur telle ou telle réalité.

Dire, informativement, c'est simplement ^{/signaler} qu'on dit quelque chose, phrase prononcée en l'air, poème ou borborygme, libre aux autres de l'entendre ou de ne pas l'entendre, ce dire n'a finalement d'autre réalité que d'être dit (ce qui n'est jamais rien) et il manifeste la ténacité de cette réalité par l'impossibilité de lui substituer un autre dit prétendument équivalent. Ici se marque la prééminence du langage comme réalité dans l'ordre de l'humain: ainsi que le rappelle F. JACQUES (3), J. VUILLEMIN, dans "le Miroir de Venise" "infère avec audace que les paroles justes de l'amitié et de l'amour sont l'amitié et l'amour.

Au contraire, le "dire performatif" serait celui qui sous-tend toute parole "courante", tout énoncé narratif ou explicatif, celui de la glose, du commentaire ou de certains textes scientifiques¹⁾.

2) On voit déjà en quoi ces considérations peuvent nous amener aux voisinages des problèmes de l'explication. Du point de vue de la sémiologie discursive, le genre de discours "explicatif" ne peut se

1) Je dis: certains, dans la mesure où il faudrait en exclure les sciences pour lesquelles justement, le texte coïncide avec l'objet. Autre manière de se rapporter au dire "informatif" et de poser le dit (mais il s'agit-là plutôt de l'écrit) comme seule réalité qu'il dénote. C'est le cas, on l'aura compris de l'interprétation formaliste des mathématiques et de la logique (où certains tel D. Sibony (4) voient les mathématiques comme "versant psychotique de l'écriture".)

repérer, s'étudier que par rapport à d'autres genres et particulièrement au genre "justificatif". (cf. M.-J. Borel: "du point de vue rhétorique il convient donc de se demander comment il se fait qu'une formule de la forme "p parce que q" puisse être repérée comme explicative et, par là, différenciée d'une autre signification possible, notamment justificative - ce qui est "juste" étant par définition conforme à un droit, à une règle ou à une convention.") Or, si "expliquer" c'est "chercher à faire reconnaître son discours comme un discours des faits" (et donc présenter les faits suivant un ordre déterminé) "justifier", par contre, ce sera produire un discours dont l'ordre des éléments pourra très bien être indépendant de l'ordre des faits dont il est censé rendre compte. Comme DUCROT l'indiquait déjà, le sens explicatif d'une assertion en "p parce que q" est en partie contenu dans le fait que c'est la relation entre les deux faits marqués qui, dans son ensemble, fait l'objet d'une seule et unique énonciation, alors que le sens "justificatif" relie deux énonciations indépendantes, ainsi qu'on peut le voir dans les deux exemples suivants:

(1) explicatif: "Il l'épouse parce qu'elle est riche"

(2) justificatif: "Je sors parce qu'il n'y a plus de pain".

Cela semble indiquer que, dans un cas, la relation est nécessaire, en tant que "bloquée" dans une seule énonciation et que, dans l'autre, elle est contingente, voire arbitraire: si je dis "je sors parce qu'il n'y a plus de pain" j'éprouve seulement le besoin de relier ma première assertion (c'est-à-dire l'action qu'elle désigne) à un état de fait tel que la liaison des deux puisse apparaître comme conforme aux enchaînements couramment admis: sortir (sous-entendu: pour aller chercher du pain) quand il n'y a plus de pain chez soi, cela est convenable, cela se fait, même si, en soi l'absence de pain n'est nullement une "explication" du fait de sortir.

En termes de la théorie de la lexis, on dirait par exemple que le cas (1), "elle est riche" constitue une lexis enchâssée dans cette lexis plus vaste: "Il l'épouse parce qu'elle est riche", et que dans le cas (2), il y a simplement coordination de deux lexis.

Il est vrai que nous aurons de nombreux cas d'ambiguïté tels que ceux, justement relevés par DUCROT (cités dans M.-J. BOREL (1))

(3) "J'ai peur qu'il ne l'épouse parce qu'elle est riche"

(4) "Peu de gens sont venus parce qu'il fait beau".

C'est dire, à notre sens, que l'on n'est guère éloigné de la situation de départ qui avait trait à l'ambiguïté de "dire" et grâce à l'existence de laquelle le dialogue paradoxal adapté de Buridan était possible. On observera du reste, que dans cette deuxième situation, des quiproquos (volontaires ou non) du même genre pourront se faire jour, ainsi au dialogue suivant qui est imaginé, mais reste possible

"il est malade parce qu'il ne va pas à l'école (raison de dire)
- ah bon! l'école lui est à ce point nécessaire?"

qui pourrait se poursuivre ainsi:

"-je n'ai pas dit: "la raison pour laquelle il est malade, est qu'il ne va pas à l'école", j'ai dit que je disais qu'il était malade parce qu'il ne va pas à l'école."

Il est clair, sur un tel exemple, que, hors de tout contexte, on n'a pas de moyen formel d'isoler la justification de l'explication et que, même en contexte, le discours peut toujours s'autoriser d'une relative marge d'incertitude pour glisser de l'une vers l'autre (cette marge qui est, en quelque sorte, le non déterminé du discours, le refuge des ruses, de l'humour, des dialogues de sourd, de la rouerie ou de la mauvaise foi, là où la discursivité s'instaure comme matériau à partir duquel s'exercent les ruses et les manières de faire chères à CERTEAU).

En somme, "parce que" serait, de façon analogue à "je dis" un marqueur susceptible de renvoyer à deux valeurs: le justificatif et l'explicatif. Pour que le parallèle soit complet, on suggérerait que l'explicatif est performatif et le justificatif: informatif.

En effet, comme cela était indiqué plus haut, l'explicatif se veut bien la narration d'un état de fait: il informe sur la réalité d'une situation et les liens des parties qui le constituent. De plus, il appartient à lui-même de prouver sa valeur explicative, en se fondant sur certaines lois du genre (par exemple: que tous les éléments de la situation interprétée se retrouvent au terme de l'explication, cf. à ce propos A. LECOMTE (5)) il s'effectue donc bien dans le mouvement même où il s'énonce. Ainsi, lorsque le "je dis" est performatif, le sujet s'implique-t-il dans son énonciation au point de se soumettre au verdict de l'autre (vrai ou faux) (cf. le destin de l'asser-

tion "je dis que la terre est plate", dans cette interprétation: elle ne peut qu'appeler la réponse "ce n'est pas vrai" et ce n'est que pour échapper à cette condamnation que Simon la reformule d'une manière telle qu'elle ne puisse tomber sous aucune juridiction: "j'ai seulement dit que je disais qu'elle était plate") le dire, au sens performatif, se montre lui aussi dans le mouvement de l'énonciation: c'est en cela d'ailleurs qu'on peut admettre l'existence d'un performatif "DIRE QUE" sous-jacent à toute assertion (par exemple dans la sémantique générationnelle), mais en corollaire, il est effaçable de l'assertion où il figure, il en est même inutile (ainsi dira-t-on plus couramment: "la terre est plate" que "je dis que la terre est plate", dans ce sens performatif, sauf à y introduire une nuance d'insistance particulière).

En somme, l'énoncé où figure un "parce que" interprétable comme explicatif, contient un "J'explique" sous-jacent qui est un performatif au sens où nous l'avons entendu dans le premier emploi de ce mot (ou, pourrait-on dire, un "je dis" explicatif, comme sous-modalité du "je dis" performatif).

A l'opposé, le justificatif n'a que faire de décrire un état de fait, il unit des assertions ayant trait à des actes ou à des propos sans soucis de donner à leur enchaînement un lien direct avec l'"ordre des choses": c'est plutôt l'ordre des règles, des institutions, des coutumes ou des habitudes qui est en cause. En soi, la "justesse" d'une justification n'est pas prouvable; l'interlocuteur peut la refuser: c'est alors son auteur qu'il réfute (comme menteur ou cathotier par exemple) mais non ce que celui-ci a émis. Rien de commun donc avec une information ni avec un discours des faits, seul le "parce que" (ou le "car"...) signale qu'il y a lieu de prendre l'enchaînement comme une justification, laquelle devient alors un fait de discours, une réalité inattaquable (noter à ce propos la régression vers une modalité subjective dans ce genre de discours: "je dis qu'il est malade, parce qu'il ne va pas à l'école", sous-entendu: mais faites-en ce que vous voulez, après tout, c'est moi qui le dis et personne ne peut contester mon droit à dire ce que je veux et à justifier ce que je dis comme je veux!)

Ainsi, le dire informatif nous abreuve-t-il d'assertions, de propos, que nous ne pouvons accepter qu'en blocs, sur lesquels il

ne nous est même pas possible d'exercer un pouvoir de critique: le fait, c'est-à-dire le dire, est là, tel un pylone abattu en travers du chemin ou une escarbille dans l'œil... Ce sont les valeurs qui priment sur les faits, et comme chacun sait, les valeurs sont relatives: je ne te convaincras pas que j'ai raison, si tu ne veux pas me croire, mais tu ne me convaincras pas que j'ai tort.

Enfin, on pourrait aussi faire l'hypothèse d'un "je justifie" ou d'un "je dis" justificatif, comme sous-modalité du "je dis" informatif.

3. Le dire informatif est beaucoup moins facilement effaçable de l'énoncé que le dire performatif, et pour cause: si tout l'acte du sujet -du moins, le seul qu'il veuille bien admettre ("je dis -seulement- que je dis que la terre est plate")- réside dans la prononciation de ces paroles (par exemple: "la terre est plate") et non dans autre chose qui pourrait être: activité de jugement, de constatation, de comparaison, etc. alors il semble nécessaire que ceci doive être signalé par la désignation explicite de l'acte dont il est question: "je dis". Dès lors, le sujet du dire informatif, corollairement au fait qu'il présente ses paroles comme seulement acte, se présente lui-même, dans ses paroles, tout entier, comme agent (cf. à l'origine: la "poïétique" désigne le faire, le poète est donc celui qui fait, par excellence, l'agent). De même, le locuteur d'un énoncé justificatif se présente comme seul agent de la mise en relation de deux assertions, il n'est nullement le témoin de cette mise en relation, sauf à chercher à se situer à l'extérieur de lui-même (cas observable par exemple dans certaines productions romanesques ainsi de "l'Etranger" de Camus)¹⁾.

A l'opposé le dire-explicatif, comme sous-modalité du dire-performatif, implique de la part du locuteur, une position de témoin. Comme nous l'avons dit plus haut, l'explication réside pour une grande part dans l'impression suivant laquelle le discours devient "discours objectif des faits", ce qui est possible que si le locuteur se pose comme simple témoin.

1) Ceci illustre encore une fois la faculté de glissement d'un genre à l'autre qu'offre le discours. Le littéraire rejoint ici ce que nous avons signalé plus haut comme possibilités de ruses et de manières de faire.

Nous reprenons ici les thèses de Marie-Jeanne BOREL:

"la rhétorique de l'explication et de la justification présuppose un découpage des situations qui sont objet de discours en deux sphères. Dans l'une, quelque chose existe ou arrive (...) Dans l'autre, quelqu'un se comporte (...) les deux sphères ne peuvent (...) se distinguer l'une de l'autre que par les relations qui les unissent, différentes dans la justification et dans l'explication. C'est en effet à l'intérieur de la seconde seulement, celle des comportements que les entités de la première et de la seconde signifient, c'est-à-dire ont une valeur pour un sujet en fonction de ses actions possibles.

C'est donc à l'intérieur de celle-ci aussi qu'un sujet peut se trouver placé tantôt en position d'agent, tantôt en position de témoin. Dans la position d'agent, les entités des deux sphères et les relations dans lesquelles elles entrent sont des significations auxquelles il réagit dans son action. Dans la position de témoin, il observe ou constate le fait que ces entités ont des propriétés dans les relations qui qualifient une situation et que, cas particulier, elles ont des significations dans les actions de certains agents."

Cette différence des "deux sphères" recoupe celle des deux "dire": dire: "la terre est plate" et s'engager dans son dire c'est prendre ce qui est dit comme une assertion portant sur quelque chose qui existe ou arrive, dire: "je dis que la terre est plate" et ne pas vouloir assumer autre chose que ces paroles-mêmes, c'est bien au contraire s'inscrire dans la sphère des comportements (ici: le comportement du dire). Dès lors, le choix d'une position agent ou témoin va déterminer la sphère qui, parmi les deux, domine le discours, de telle sorte que l'interlocuteur lui-même soit aiguillé vers l'évaluation d'un état de fait ("ce n'est pas vrai") ou d'un comportement ("tu es fou", par exemple!)

En résumé, il semble bien que la distinction des modalités du "je dis" d'où nous sommes partis puisse se reformuler en l'opposition des modalités du "je": agent vs témoin, selon une formule telle que:

	<u>Modalité</u>		<u>Comportement</u>	<u>Résultat</u>	<u>"Parce que"</u>
JE	Agent	+	<u>DIRE</u>	= "informatif"	(→ justificatif)
	témoin			= "performatif"	(→ explicatif)

à laquelle on peut rajouter que les "contenus" reliés par "parce que", sont, dans le premier cas, situés dans la deuxième sphère uniquement et, dans le second cas, dans la première ou dans la deuxième sphère (mais alors traités comme s'ils étaient dans la première).

4. Peut-on être à la fois agent et témoin? C'est bien ce que semble contester en tout cas le "paradoxe" de Buridan, dans la mesure où nous acceptons l'argument de Geach suivant lequel les deux interprétations sont incompatibles. En fait, si jamais paradoxe il y a, il réside dans ce fait qu'on prononce les mêmes mots pour dire deux choses qui, non seulement sont différentes, mais de plus, s'excluent l'une l'autre au moment de l'énonciation.

Autrement dit, l'oscillation, l'impression de ruse ou de mauvaise foi que recèle l'exemple de Buridan, tout comme, alors, l'impression de quiproquo qui découle du dialogue concernant l'écoulier malade, reposeraient sur la coexistence d'un certain nombre d'"axiomes" régissant la discursivité:

- a) les mêmes mots, le même énoncé peuvent contenir des "dires" distincts (et même...aucun dire (!), ainsi que le montre A.N. PRIOR dans son article de 1961);
- b) la proposition suivant laquelle quelqu'un dit que p est toujours différente de la proposition p elle-même;
- c) on ne peut dire qu'une seule chose à la fois.

Afin de montrer ceci, nous nous reposerons sur ce fameux article dans lequel PRIOR étudie une certaine famille de paradoxes: ceux qui sont dus à l'autoréférentialité. Un énoncé autoréférentiel est, précisément, tel que les deux "positions" du sujet se recouvrent: le locuteur est témoin, il produit un énoncé contenant une thèse sur telle ou telle réalité, exemple: "ce que j'énonce, à cet instant, est faux" et il est agent: il apparaît comme auteur d'un fait d'une énonciation particulière: "ce que j'énonce à cet instant, est

faux" qui tombe, justement, en tant qu'énoncé, sous le coup de ce qu'il produit en tant que témoin, d'où le paradoxe: si ce qui est dit (en position de témoin) est vrai, alors ce qui est dit (en position d'agent) est quelque chose à quoi s'attache automatiquement la valeur "faux".

4.1) On peut objecter que ceci contredit notre thèse suivant laquelle le dire informatif produit une énonciation non susceptible d'être dite vraie ou fausse (elle est, simplement) mais il faut voir ici que l'attribution de la valeur "faux" à la proposition énoncée ne découle pas du processus normal de la mise à l'épreuve des faits (ce qui est le cas pour un dire performatif), elle est, nous y avons insisté, automatique, comme résultant d'une loi, ce qui s'énonce à cette place est par essence entâché de fausseté. Une autre façon de formuler cet apparent paradoxe pourrait être la suivante:

1) "ce que j'énonce à cet instant est le faux" (thèse)

2) "ce que j'énonce à cet instant est: ce que j'énonce à cet instant est le faux" (fait)

3) donc: "ce que j'énonce à cet instant est le faux" est le faux"

soit: si la thèse est vraie, la conclusion qui découle du fait, a comme contenu, que la thèse est fautive, mais cette conclusion n'est pas du genre habituel "p est vrai (ou faux)" dans laquelle vrai ou faux apparaît comme métalangagier (ou comme opérateur partant sur les phrases d'un langage), elle réside en effet dans la simple identification par est de deux énoncés, l'un qui a pour non: "ce que j'énonce à cet instant est ^{le} faux" et l'autre: "le faux". Autrement dit: vrai et faux sont descendus de leur ciel métadiscursif pour se mêler au discours comme n'importe quel énoncé. Ceci est une conséquence de la confusion entre agent et témoin, entre fait et thèse. Ce qu'on pourrait alors traduire également comme suit: si on veut pouvoir utiliser vrai et faux comme des marques métadiscursives (ce qui se fait par exemple dans une science quelconque où il s'agit de mettre un énoncé à l'épreuve d'une vérification) alors il faut qu'on soit capable de dire, en toute certitude, si l'on est agent ou si l'on est témoin.

4.2) On aura noté, ce faisant, que l'exemple choisi (analogique au fameux problème du menteur) n'est un paradoxe qu'en apparence, car serait un vrai paradoxe l'assertion qui serait autocontradictoire

à l'intérieur de chacune des positions de sujet possibles (et non pas de l'une à l'autre) ou bien encore l'assertion p menant à l'implication: "si p est vrai alors p est faux" où vrai et faux sont tous les deux métadiscursifs (car s'il se trouve qu'un énoncé "s'appelle" aussi "le faux" il ne peut pas en résulter un paradoxe).

Il convient ici de préciser que ce que nous entendons par "métadiscursif" pour vrai et faux, sans quoi on pourrait nous objecter que notre "solution" du paradoxe n'est pas autre chose que celle qui consiste à introduire la distinction entre langage et métalangage. En fait, dire que dans " p est vrai" "est vrai" est métadiscursif ou est un opérateur portant sur les propositions, c'est seulement dire que la proposition assertée p est soumise à une évaluation, que son dire est performatif. Dans le cas contraire, "le vrai" ou "le faux" apparaissent comme des énoncés qui peuvent être posés comme identiques à d'autres énoncés (cf. l'idée fregéenne suivant laquelle les propositions vraies sont différents noms donnés à l'objet "vrai") mais à ce moment-là, le dire de ces énoncés est informatif et la seule opération réside dans la relation établie au moyen d'un opérateur d'identification ("est") entre les deux faits constitués par les deux dire. Si on souhaite donc faire l'économie du préfixe "méta", on pourra reformuler la deuxième condition pour qu'il y ait vrai paradoxe, de la façon suivante: l'assertion p menant à l'implication "si p est vrai alors p est faux" est un paradoxe si dans ses deux occurrences, le dire de p est performatif, et seulement dans ce cas. Où l'on voit alors que nos deux conditions ne font qu'une seule: il faut (et il suffit) pour qu'il y ait paradoxe qu'une seule position de sujet soit occupée dans les deux cas: celle de témoin.

5. Mais revenons à l'article de Prior, pour montrer que les deux positions sont incompatibles ou qu'^{elles} à faire coïncider...il n'y a plus aucun dire! Pour cela, l'auteur utilise le calcul classique des propositions, quelque peu élargi par l'introduction d'un seul foncteur non véridictif: "d" qui pourra s'interpréter comme "X dit que" ou "X dit que...à l'instant t ". On peut évidemment se plaindre de ce que ce cadre soit singulièrement réducteur: les défenseurs d'une certaine pragmatique s'insurgeront au nom du fait que les phrases de langage courant "n'ont rien à voir" avec les propositions d'un calcul et que l'on

serait bien en peine d'attribuer une quelconque valeur de vérité à la première phrase venue extraite de notre journal quotidien. On pourra toutefois objecter que

- 1) le calcul des propositions est, qu'on le veuille ou non, une partie de notre langage;
- 2) si l'attribution d'une valeur de vérité a rarement un sens dans le discours quotidien, on lui ^{en} donne un, pratiquement, dans une partie de ce que nous autorise ce discours, à savoir la région du cognitif;
- 3) si donc, la logique propositionnelle (ni même une autre plus riche, que ce soient logiques prédicatives du 1er ou du 2e ordre ou bien logiques modales) est totalement inapte à rendre compte du tout du langage, elle ^{en} est, quand même, une partie.

Cette partie a justement l'avantage d'être réglée, ce qui en fait le "laboratoire idéal" d'une démonstration possible (on se souvient que similairement, RUSSELL attirait l'attention sur les "puzzles" comme laboratoires de l'étude du langage). Comme toute "expérimentation", le résultat découle de la préparation qu'il a fallu faire subir au matériel avant l'expérience, presque autant que de la supposée "structure du réel".

Nous ne nous éloignons donc pas ici d'une démarche expérimentale couramment admise. Dire d'une assertion d'un discours qu'elle est une proposition, c'est comme assimiler un cristal à un cristal parfait dans une expérience. Et les opérations que subit ce dernier dans le cours de celle-ci sont ce qui correspond aux règles déductives d'un système formel du CCP, qui transforment, elles aussi, les "objets"-propositions en résultats. Le tout est d'être maître du processus, en sachant ce qu'on y a mis.

5.1 Premier élément de différence entre p et le dire de p: (cf. le (b) du § 4) Prior démontre la nécessité de l'axiome suivant:

$$C(dUpCdp)(EpKdpNp)$$

autrement dit: s'il advient un jour que quelqu'un dise que tout ce qu'il dit est le cas, alors...il existe nécessairement au moins une chose qu'il dit et qui n'est pas le cas! Cette formule n'est pas démontrable dans le cadre du CCP élargi de Prior; elle n'y est même pas valide puisqu'il suffit d'y interpréter d comme "c'est le cas que..." pour la falsifier, d'où l'idée de Prior de l'introduire à titre d'axio-

ne nécessaire régissant les foncteurs "incluant la notion d'attitude mentale" ("dire", "craindre", "penser", "espérer", etc.).

La nécessité de l'introduction de cet axiome provient du problème posé par l'assertion: "tout ce qui est dit par des x est vrai", énoncée par X, qui lui-même est un x. Supposons qu'en effet il n'y ait d'assertions formulées par des x (à part X) que des assertions vraies, alors la vérité de ce que dit X ne dépend que d'elle-même! Il n'y a donc pas plus de raison d'admettre la vérité que la fausseté de cette assertion. Ce qui, pour Prior, revient à dire qu'aucun x ne peut la prendre en charge, sous la condition "tout ce qui est dit par un x est vrai", soit: "s'il est dit par un x que tout ce qui est dit par un x est vrai, alors nécessairement, il y a une chose qui est dite par un x qui n'est pas le cas".

Ajoutons ici que ce dit est performatif sans quoi l'assertion ne saurait être une thèse et que, à notre avis, ce que sous-entend Prior dans sa conclusion est que, dans le cas où tout ce qui est dit par un x est vrai, le dire d'un x ne peut pas être performatif.

Cela inverse une de nos observations de départ: quand le dire est informatif, tout ce qui est dit "vrai", ici: quand tout ce qui est dit est vrai alors le dire ne peut pas être performatif, il est donc informatif... "c'est oracle ce que je dis". Le foncteur "d" de Prior doit donc être interprété comme un dire performatif: "s'il advient un jour que quelqu'un dise performativement que tout ce qu'il dit performativement est vrai, alors, il existe au moins une chose qu'il dit performativement et qui n'est pas le cas."

La thèse corollaire posée par Prior comme axiome est

$$C(dEpKdpp)(EpKdpp)$$

soit: s'il advient un jour que quelqu'un dise qu'il y a une chose qu'il asserte qui soit le cas alors il y a nécessairement au moins une chose qu'il dit et qui est effectivement le cas.

5.2 Deuxième élément de différence: Prior démontre que la thèse suivant laquelle "si on dit simplement qu'on dit p, on ne dit pas p", (autrement dit, si une chose est dite informativement, elle n'est pas dite performativement) est la conséquence des deux thèses: (i) la proposition suivant laquelle quelqu'un dit que p est toujours différente de la proposition p elle-même;

(ii) on ne peut dire qu'une seule chose à la fois.

(i) peut se formuler: $C(U_p N I d p p)$

(où I est un autre foncteur non véridictif du CCP Clargi, pouvant s'interpréter comme: "être la même chose que", introduit avec les axiomes:

$I p p$
et $C I p q C d p d q$).

(ii) : $C(U_p q C K d p d q I p q)$

et la conclusion: $U_p C d d p N d p$

et la proposition suivante est en effet une thèse démontrable dans ce système:

$C(U_p N I d p p) C(U_p q C K d p d q I p q) (U_p C d d p N d p)$

D'où, finalement, vient la conclusion qu'on peut en tirer, suivant laquelle l'opposition radicale des termes agent et témoin, fait et thèse, informatif et performatif (justificatif et explicatif?) proviendrait de ces deux thèses conjointes qu'on peut résumer ainsi:

s'il est vrai que lorsqu'on dit quelque chose, on dit aussi qu'on le dit, il n'empêche que 1) ces deux dires sont distincts
et que 2) on ne dit qu'une des deux choses à la fois.

Autrement dit: informatif ou performatif, il faut choisir, Mais comme aucun critère formel ne nous permet a priori de les distinguer, les deux coexistent le plus souvent dans l'incertitude, et les glissements que cette incertitude nous autorise...sont le ressort des ruses du langage.

Ainsi le Simon de Buridan se défile-t-il devant l'interlocuteur qui semble mieux informé que lui, en passant subrepticement du registre performatif au registre informatif et de même, le dialogue sur l'écolier oscille-t-il entre le pôle explicatif et le pôle justificatif. Un autre exemple d'une telle indétermination de position est donné dans le fameux "witz" freudien qui peut se résumer ainsi:

"locuteur A: -je dis que je vais à Varsovie

locuteur B: - pourquoi me dis-tu que tu vas à Varsovie pour que je croie que tu vas à Bamberg, alors que je sais bien que tu vas à Varsovie?"

L'humour de ce mot d'esprit réside certes dans ce qu'une convention signifiante fondamentale est violée, mais ce ne serait pas complet si nous n'ajoutions qu'elle nous paraît être de l'ordre de ce que nous étudions en ce moment.

En effet, si nous posons pour p: "aller à Varsovie" et pour q: "aller à Bamberg", en quoi consiste la rouerie que B attribue à A si ce n'est en ceci que A est supposé faire coïncider p et d_p c'est-à-dire p et le dire de p, dans un voisinage impossible? Ici, d(p) est reconnu par B non seulement différent de p, mais même, comme impliquant une proposition incompatible: q. Ce que B rétorque à A, c'est qu'il n'a pas le droit d'être "sincère", nous dirions: performatif, puisque la convention est que le dire doit être pris en lui-même comme dire et non comme dire de quelque chose (c'est l'acte de dire p qui est relié à une situation, et non p), autrement dit que A n'a pas le droit de prétendre à une performativité là où son dire est, par convention, informatif.

On notera ici sur cet exemple que le caractère informatif du dire ne doit, à la réflexion, pas être interprété d'une manière aussi drastique que celle que nous avons proposée en 1: ce qui est dit informativement n'est pas seulement (ou: il ne l'est que dans quelque cas limites) la pure substance sonore ou écrite n'ayant pas de réalité en dehors d'elle-même, ce qui est dit ainsi, en effet, peut aussi avoir un lien avec un état de fait où une situation, mais ce qui importe est qu'alors, ce lien se fait "en bloc", quasi conventionnellement, entre l'énoncé et la chose visée, que cette chose visée, cet événement, ne peuvent être signifiés que par ces mots, en vertu de la convention qu'on s'est donné. Le cas exemplaire est bien sûr celui des codes secrets où on a admis par exemple que "les sanglots longs des violons de l'automne..." signifiait "le débarquement en Normandie a commencé". De ce point de vue, dans "je dis: "les sanglots longs des violons..."", le "je dis" ne saurait être qu'informatif, tout comme il l'est, en principe, dans l'assertion du locuteur A, au terme de la convention signifiante implicitement admise entre A et B (ou du moins que l'auteur du witz attribue par ironie à la communauté à laquelle A et B appartiennent). En fin de compte, on admettra que le dire est informatif lorsque ce qui est dit ne peut l'être que par les mots qui sont employés, d'où l'accent qui est mis alors sur le dire, au détriment de toute autre forme d'agir (tel que la soumission à une vérification possible).

6. En bref, il reste de tout ceci que deux positions de sujet telles que "agent" et "témoin" ne sauraient coïncider ni même se recouvrir partiellement, elles peuvent être occupées parfois successivement et ce sera là la cause de quiproquos (éventuellement à effet humoristique). On pourrait ajouter que c'est aussi ce qui rend possible une certaine rhétorique de l'argumentation, on aurait là une solution du problème: "comment faire croire qu'on a démontré quelque chose, lorsqu'on ne peut rien démontrer?" Le mouvement qui s'effectue alors est celui d'un passage progressif pour le sujet, d'une position de témoin (je dis, je pense que...) à une position d'agent (je pose que). On s'appuyera ici notamment sur les observations effectuées par F. ROUSTANG (6) à propos du "style de Freud": "le glissement est toujours là possible, peut-être est-il même nécessaire pour que le travail se poursuive. Freud n'est pas le dernier à se laisser prendre. Il affirme, par exemple: "Il est pour moi tout à fait douteux qu'un désir non accompli durant le jour suffise chez l'adulte à produire un rêve". Quelques lignes plus loin, en un de ces retournements que connaissent maints paragraphes, il écrit: "Mais en général, je crois, chez l'adulte, le désir demeuré inaccompli durant le jour ne suffira pas à produire un rêve". La formule reste honnête, puisqu'il ne s'agit pas de définir une loi universelle, mais d'en rester au niveau du général et de l'opinion. Cependant, à la page suivante, ces nuances disparaîtront et c'est bien une loi universelle qui sera formulée: "le désir qui se manifeste dans le rêve doit (muss) être un désir infantile". Ainsi ce qui, considéré négativement, apparaît douteux, revêt ensuite les traits d'une opinion généralement admise, et permet à la fin d'énoncer une loi". Or l'énoncé d'une loi participe bien du dire informatif (donc de la position d'agent) en tant que celui-ci est fondateur, qu'il égalise au lieu de se soumettre à une autre loi, qu'il s'exprime sous la forme d'une proposition en quelque sorte "canonique" (en ce qu'elle est par exemple au sein d'un discours théorique comme d'un discours juridique, la formulation qui convient à la place où elle est dite, celle qui "devient indispensable à la consistance d'un discours"), que c'est finalement son dire qui compte (plus que ce qu'elle dit) en tant, comme le dit justement Roustang, que c'est ce dire qui permet "que le travail se poursuive".

En fin de compte, certains discours théoriques vont se constituer (au sens fort de prendre une consistance) par ce glissement progressif. Ils prendront alors leur vertu apodictique non de ce qu'il serait possible de montrer qu'ils disent le vrai mais de ce que les dires qu'ils impliquent contribuent à la construction d'un édifice à la fois consistant (les formulations sont cohérentes entre elles) et efficace (le discours se poursuit), de ce que ce sont cés dires entre eux et pris comme tels qui forment une architecture cohérente, et permettent qu'un discours (à l'efficacité reconnue) soit tenu.

Mais, peut-on se demander, tout discours théorique, c'est-à-dire tout ce à quoi on peut le ramener: une recherche d'explication, n'est-il pas de cet ordre? Ainsi que le fait encore remarquer là

M.J. Borel:

"l'explication ne comprend pas que des démarches déductives, mais met en oeuvre des démarches interprétatives sous tendant la recherche d'hypothèses explicatives. Ces démarches sont préalables aux procédures ... et elles interviennent dans la construction de l'objet de connaissance"

autrement dit, il y a toujours à "inventer" pour que le discours explicatif avance, il y a toujours à rompre le "discours des faits" par l'inscription d'un "dire", c'est ce que F. Roustang appelle la "dya-taxe", chez Freud.¹⁾

7. Les catégories d'agent et de témoin sont-elles suffisantes pour rendre compte du choix qui doit s'opérer entre un "parce que" justificatif et un "parce que" explicatif? Autrement dit: cela ne dépend-il que de la position occupée par l'énonciateur? Qu'en est-il de l'énonciataire? Ou pour poser autrement la question: les catégories d'agent et de témoin sont-elles applicables directement au locuteur, c'est-à-dire un sujet empirique "libre" de de l'attitude qu'il prend) posé comme identique à l'énonciateur, ou bien sont-elles construites au terme d'une interaction entre énonciateur et énonciataire, auxquels cas, elles s'appliqueraient à des positions non plus préalables au dis-

1) Il reste évidemment à étudier la part relative du "discours des faits" et des hypothèses" dans différents genres du discours théoriques, ceux qui ont trait aux sciences humaines par exemple sont-ils plus riches en ces dernières que ceux qui se font dans les sciences de la nature?

cours, mais produites dans le discours?

La coexistence de deux dire^s sous le même énoncé, alors qu'ils sont incompatibles (non dicibles en même temps) a pour effet de nous forcer à distinguer un pouvoir dire et un vouloir dire. Si je "peux" dire à la fois p et q tout en imposant que l'un des deux seulement soit choisi, ^{alors} mon "pouvoir dire" ne me permet pas de déterminer, à soi seul, mon "vouloir dire". C'est ce qui s'observe dans maints dialogues:

"(l'interlocuteur répond à une proposition p)
- mais je n'ai pas voulu dire que p"

et pourtant...d'une certaine manière, je l'ai quand même dit puisqu'on l'a compris ainsi, mais j'"aurais voulu" qu'on choisisse l'autre pôle de mon alternative. On peut alors observer deux types (ou moins) de dialogue:

dans le premier, un conflit ouvert oppose les protagonistes:

je dis que...mais je n'ai pas voulu dire ça...mais si tu l'as dit... non, je ne l'ai pas dit...etc.

et "l'intention d'expliquer un comportement jugé négatif par l'interlocuteur est souvent interprétée comme une justification ou même, comme une excuse"

je vais t'expliquer...mais tu ne m'expliques rien du tout moi ce que je voudrais savoir c'est pourquoi telle ou telle chose...mais je t'ai expliqué,... non, tu ne m'as rien expliqué...etc..

dans le second au contraire, les interlocuteurs ont le désir, ou l'intérêt, de s'identifier l'un à l'autre: dialogue amoureux, adhésion enthousiaste à un parti, une politique, une ligne (là, les "explications" sont toujours suffisantes et prises comme des explications!) ou bien accord du lecteur au texte (tel celui de Freud) en vertu de la force d'un style¹).

Cela indique assez l'importance de l'énonciataire dans la construction de la valeur "explicative" ou "justificative". "Je" ne suis en position de témoin (respectivement d'agent) que si "tu" me reconnais dans cette position. L'accord sur ce point peut ne jamais se faire (premier type) ou toujours se faire (deuxième type) ou encore ne se faire que par intermittances, c'est dire à quel point il est l'ob-

1) On ajoutera qu'en ce cas, les justifications sont facilement transformées en explications.

jet d'un travail au cours duquel la modalité explicative (ou justificative) se construit, s'acquiert, mais jamais de façon stable ni définitive (sauf si elle est acquise d'avance, bien sûr).

Ainsi observe-t-on, que, suivant la modalité que revêt l'interaction entre les locuteurs, justification et explication peuvent se transformer l'une en l'autre, elles ne dépendent donc pas seulement d'un locuteur, mais d'une position qui se construit dans le dialogue entre les locuteurs.

BIBLIOGRAPHIE

- (1) : Marie-Jeanne BOREL: "Donner des raisons", Revue Européenne des Sciences Sociales, XIX, 1981, no 56.
- (2) : Arthur N. PRIOR: "On a family of paradoxes", Notre-Dame Journal of formal Logic, vol. 11, 1961.
- (3) : Francis JACQUES: 'Dialogiques. Paris, PUF, Coll. Philosophie d'aujourd'hui, 1979.
- (4) : Daniel SIBONY: "Le Discours scientifique et l'Inconscient" in Psychanalyse et sémiotique. Colloque de Milan 1974, UGE 10/18.
- (5) : Alain LECOMTE: "Comment Einstein raconte comment Newton expliquait la lumière", Revue Européenne des Sciences Sociales, XIX, 1981, no 56.
- (6) : Francis ROUSTANG: ...Elle ne le lâche plus. Paris, Ed. de Minuit, 1981.